

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Pouvoir d'État et enrichissement personnel : investissements et stratégies d'accumulation mis en œuvre par les officiers des ducs de Bourgogne en Flandre

Jan Dumolyn

Pouvoir d'État et enrichissement personnel : investissements et stratégies d'accumulation mis en œuvre par les officiers des ducs de Bourgogne en Flandre

Article. Source : Le Moyen Age

Dumolyn, Jan, « Pouvoir d'État et enrichissement personnel : investissements et stratégies d'accumulation mis en œuvre par les officiers des ducs de Bourgogne en Flandre », *Le Moyen Age*, 1/2008 (Tome CXIV), p. 67-92.

Extrait de l'article

Parmi les études relatives aux officiers princiers, rares sont celles qui s'intéressent à leurs investissements, que ceux-ci soient fonciers, immobiliers ou autres. Les premières études classiques traitant des officiers affirment que ces dignitaires essayaient de construire des patrimoines fonciers. Mais, en dehors de ce constat, les données quantitatives proposées sont peu nombreuses. B. Guinée se limite à constater que les officiers « aimaient la terre » et qu'ils acquéraient volontiers des fiefs. J. Bartier, de son côté, affirme que les officiers des ducs de Bourgogne avaient une véritable « soif de terres ». En général, les investissements des différentes classes aisées à la fin du Moyen Âge ont bénéficié de peu de recherches systématiques, les sources manquant souvent pour aborder ce problème d'une manière satisfaisante et quantitative. Dans la présente contribution, nous nous proposons d'étudier les rapports entre le service de l'État, l'office princier et l'acquisition de biens pour les officiers supérieurs des ducs de Bourgogne dans le comté de Flandre (1419-1477). Différentes questions seront abordées : pouvaient-ils faire jouer leur position de force politique, leur influence sociale et leur prestige symbolique pour consolider ou pour augmenter leur patrimoine matériel personnel ? de quelle manière ? quelles étaient les caractéristiques spécifiques du patrimoine de ces officiers et comment le géraient-ils ? pour quel genre de relations sociales ce « capital économique » constituait-il le fondement matériel ? Nous précisons qu'abstraction sera faite des investissements en ville (notamment les maisons) et des achats de rentes viagères et héréditaires, vu que nos recherches ont été moins systématiques dans ces domaines. Nos relevés nous permettent néanmoins d'avancer que les officiers supérieurs achetaient systématiquement des maisons en ville - notamment dans les villes où ils devaient résider pour leurs offices -, et que, tout comme les patriciens contemporains, ils obtenaient des rentes, de la part des villes surtout. Dans ce qui suit, nous nous concentrerons sur les investissements à la campagne, et notamment sur les achats de fiefs et de seigneuries qui furent contractés par ce « groupe social » des officiers.

[Lire la suite \(Cairn.info\)](#)